

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment peut-on expliquer la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes ?

DOCUMENT 1

Éléments de comparaison entre les hommes et les femmes salariés en 2007

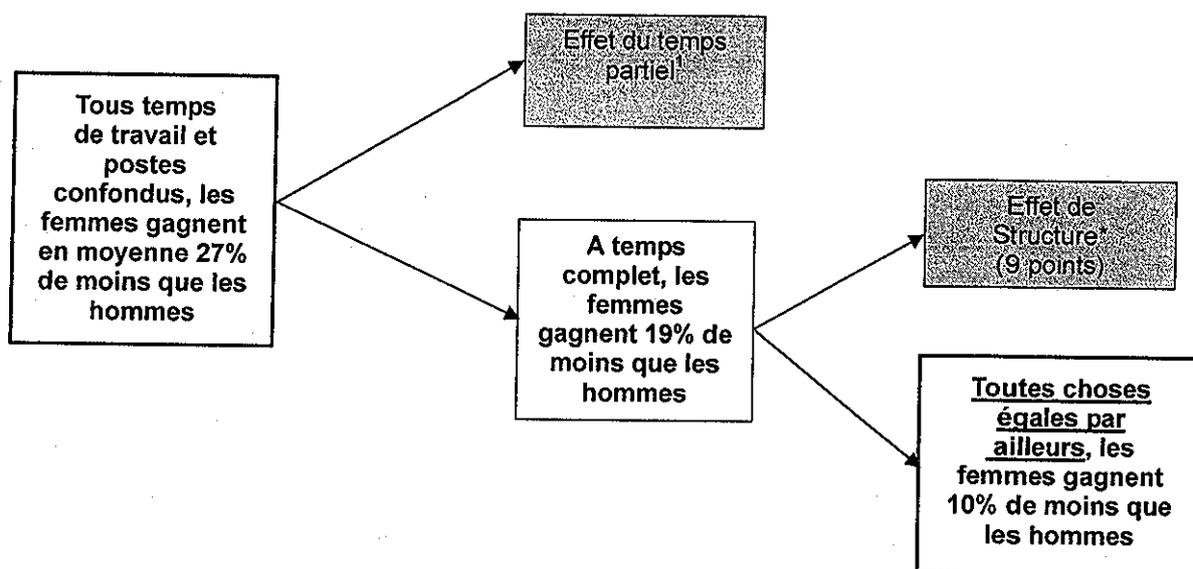
	Salaires mensuels nets pour les postes à temps complet ¹ (en euros)		Part des femmes dans chaque PCS (en %)	Répartition de l'ensemble des salariés (en %)		Taux de sous-emploi ² (en % du nombre d'emplois dans chaque catégorie)		Taux de chômage (en %)	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres³	4 276	3 268	37,7	19,9	12,6	1,3	2,9	3,2	3,3
Professions intermédiaires	2 123	1 862	49,6	24,5	25,5	2	5	4,6	4,4
Employés	1 444	1 366	77,3	14,5	52,1	5,1	13,1	7,5	8,2
Ouvriers	1 495	1 239	18,4	41,1	9,8	2,4	9,9	9,5	16
Ensemble	2 138	1 736	46,9	100	100	2,5	9	7,4	8,5

1. Champ : salariés du secteur privé et semi-public.
2. Le sous-emploi regroupe les personnes à temps partiel, souhaitant travailler plus et étant prêtes à le faire (disponibles ou en recherche d'un autre emploi).
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures (y compris les chefs d'entreprise salariés).

Source : d'après l'INSEE, *Regards sur la parité*, édition 2008.

DOCUMENT 2

Décomposition des inégalités de salaire entre les hommes et les femmes en France en 2006



Champ : Salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel.

Source : D'après L. MULLER, « Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2006 »
Premières Synthèses Informations, Dares, octobre 2008, n° 44-5)

Clé de lecture

→ Sur fond blanc : les écarts observés

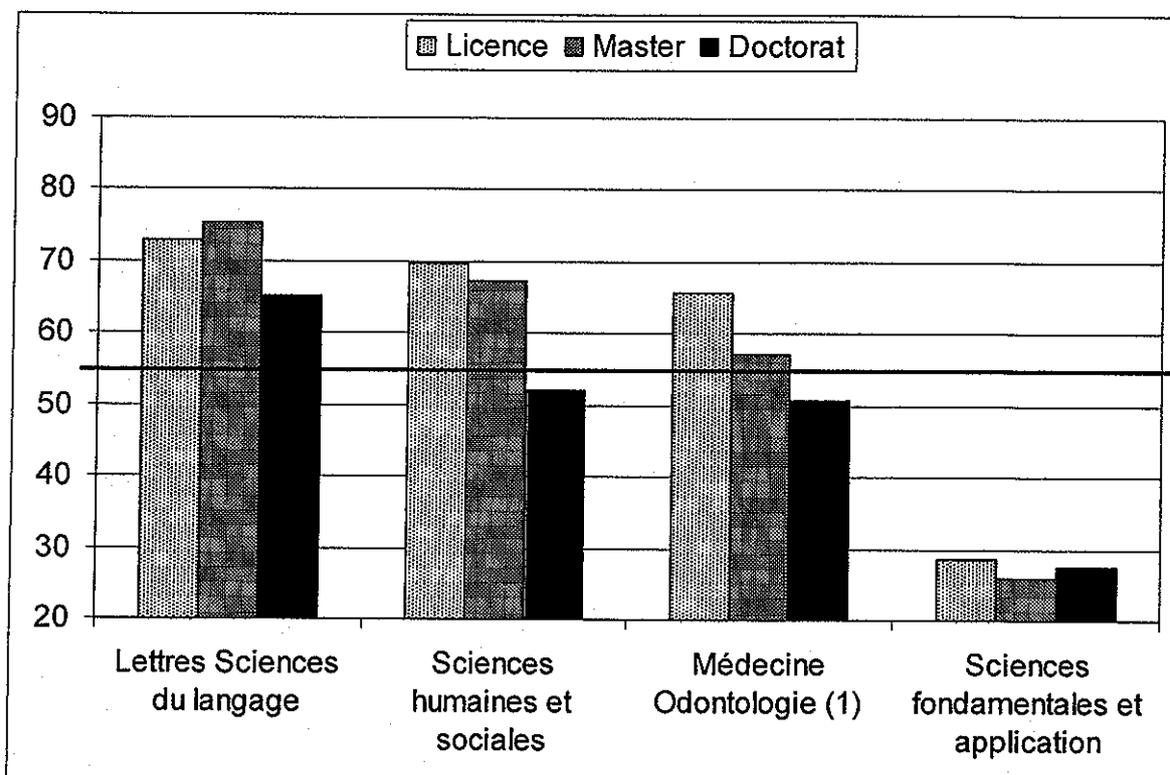
→ Sur fond gris : les effets des différentes variables, obtenus par soustraction :

¹ Exemple de l'effet du temps partiel 8 points soit $(27 - 19)$; cet écart s'explique par un temps partiel plus fréquent chez les femmes que chez les hommes.

→ * Effet de structure : effet dû à la répartition différente des populations salariées féminines et masculines selon le niveau de diplôme, l'ancienneté dans l'entreprise, l'expérience professionnelle hors de l'entreprise, la catégorie socioprofessionnelle, le type de contrat de travail, l'exercice de fonctions d'encadrement, le secteur d'activité de l'entreprise, la taille de l'entreprise et la taille de l'établissement.

DOCUMENT 3

Proportion de femmes parmi les étudiants à l'université (hors IUT) en 2006-2007 (en %)



Source : *Regards sur la parité*, édition 2008, INSEE

(1) Odontologie : étude et traitement des dents

DOCUMENT 4

Les réorganisations engagées à la suite d'une mise en couple, puis de la naissance d'un enfant, semblent induire des évolutions professionnelles différentes pour les hommes et les femmes. Ce constat est particulièrement net pour les jeunes femmes ayant les plus bas niveaux scolaires. Il est plus nuancé pour les diplômées de l'enseignement supérieur fortement investies dans leur carrière professionnelle. [...] Ainsi, les jeunes pères et mères ne valorisent pas leur capital scolaire de la même façon que leurs homologues en couple sans enfant, en raison notamment de l'investissement de chacun dans la sphère domestique. [...] En effet, au terme de la septième année de vie active, parmi les femmes qui sont toujours en couple, 25 % de celles qui déclarent à la fois gagner au moins autant d'argent, travailler au moins autant de temps et rentrer le soir en même temps ou plus tard que leur conjoint, assurent tout de même l'essentiel des tâches domestiques. Mais seuls 8% des hommes qui sont moins bien rémunérés et ont un temps de travail moins long que leur conjointe, disent réaliser l'essentiel des tâches ménagères. Au sein des jeunes couples, des logiques de reproduction de rôles sociaux et conjugaux semblent donc encore bel et bien à l'œuvre.

Source : T. COUPPIÉ et D. ÉPIPHANE,
« Vivre en couple et être parent : impact sur les débuts de carrière »,
Bref, CEREQ, n° 241, mai 2007

DOCUMENT 5

La recherche comparative a bien été motivée depuis Belotti¹ par l'explosion des taux d'activité féminins et par les progrès considérables des performances scolaires des filles. [...] Le fait est désormais bien établi : les filles réussissent mieux à l'école que les garçons et cherchent toutes un emploi à la sortie de l'école. Or, chacun le sait aussi, cette supériorité des filles dans le domaine scolaire ne se traduit aucunement par une amélioration de leur statut sur le marché du travail. Percevant des salaires moindres que ceux des hommes, à travail et compétences égaux, les femmes occupent massivement les emplois du bas de la hiérarchie et se retrouvent accomplir sur le plan professionnel les tâches qui étaient les leurs dans la sphère familiale : éduquer, soigner, assister. [...] Elles ressentent alors d'autant plus douloureusement cette inégalité que ce maintien des écarts se trouve idéologiquement justifié par l'expression bruyante de préjugés et de stéréotypes² affirmant que, très inférieures aux hommes dans le domaine de l'esprit, des responsabilités, de la créativité, de l'audace, elles seraient, génétiquement, vouées à des emplois d'assistantes subalternes et de travaux d'exécution.

Source : C. BAUDELLOT et R. ESTABLET, *Quoi de neuf chez les filles ?*, Nathan, 2008

¹ En 1973, Elena Belotti publiait un essai, *Du côté des petites filles*, où elle mettait en évidence le rôle, dans l'éducation des enfants, des images toutes faites sur ce qui est considéré comme « masculin » et « féminin » dans la société.

² Stéréotype : idée ou image populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne ou d'un groupe, en se basant sur une simplification abusive de traits de caractère réels ou supposés.

DOCUMENT 6

La plupart des jouets sont marqués par la question du sexe. Les petites filles sont par exemple amenées à se diriger vers le domaine de la nature, des animaux, des soins aux autres, de la beauté, de la mode, de la danse et de la chanson. Sur leur console vidéo, elles jouent ainsi à *Nintendogs*, où elles prennent soin de leur chiot virtuel, mais aussi à *Léa, passion vétérinaire*, *passion bébé* ou *passion cuisine*. Mais la plupart des jouets gravitent autour du thème de la beauté. Elles jouent donc aussi à *Léa, passion mode*, s'amuse à coiffer et maquiller des têtes mannequins. Avec les copines, elles chantent et dansent grâce à des karaokés ; elles apprennent à se mettre en scène, à attirer le regard, à plaire à autrui. Exit les domaines de la réflexion, de la construction, du dépassement ou de l'affrontement physique réservés aux garçons. Le plus souvent, il s'agit pour elles de jouets d'intérieur nécessitant peu d'espace. La pratique de certains d'entre eux – notamment ceux liés à la mode, à l'apparence ou au monde de la musique – s'avère bien plus attrayante lorsqu'elle est collective, ce qui pousse les filles à cultiver de nombreuses interactions, à entretenir le domaine du relationnel et de la communication, au risque de ne plus exister que collectivement.

Source : C. MONNOT, *Petites filles d'aujourd'hui, L'apprentissage de la féminité*, Editions Autrement, 2008.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

INTEGRATION EUROPEENNE ET POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Comment le nombre souligné dans le **document 1** a-t-il été obtenu ? (1 point)
- 2) Les données du **document 1** mettent-elles en évidence une amélioration de la compétitivité des entreprises européennes ? Justifiez votre réponse. (2 points)
- 3) Comment l'intégration économique et monétaire accroît-elle la concurrence au sein de l'UEM ? (**Document 2**) (1 point)
- 4) Montrez que la concurrence accrue au sein de l'UEM favorise la compétitivité des entreprises européennes. (**Document 2**) (2 points)
- 5) Pourquoi, à long terme, l'appréciation de l'euro peut-elle nuire à la compétitivité hors-prix des entreprises européennes ? (**Document 3**) (2 points)
- 6) Expliquez la phrase soulignée. (**Document 4**) (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir montré que l'Union économique et monétaire peut favoriser la compétitivité des entreprises européennes, vous présenterez les limites de cette relation.

DOCUMENT 1

Quelques indicateurs de compétitivité des entreprises européennes

	Croissance annuelle moyenne des exportations de marchandises (2000-2007) (%)	Productivité de la main-d'œuvre par heure travaillée (en euros PPA ⁽¹⁾ , 2007)	Croissance annuelle moyenne de la productivité par personne occupée (2000-2007) (%)	Dépenses de R&D en % du PIB	
				2000	2006
Zone Euro	nd	33,3	0,8	1,84	1,86
dont :					
Allemagne	13,3	35,9	1,1	2,45	2,54
France	7,7	37,5	1	2,15	2,1
Slovaquie	25,5	20,4	4,5	0,65	0,5
USA	5,8	38	1,5	2,7	2,6
Japon	5,8	27,1	1,8	3 ⁽²⁾	3,3 ⁽²⁾
Chine	25,4	nd ⁽³⁾	10,2	nd ⁽³⁾	1,3 ⁽²⁾

Source : d'après Fondation Robert Schuman, *L'Etat de l'Union 2009, Rapport Schuman sur l'Europe, Lignes de Repères*, 2009.

(1) Parité de pouvoir d'achat

(2) Données de 2005

(3) Non disponible

DOCUMENT 2

Le marché intérieur doit permettre aux entreprises non seulement d'accroître leur taille et de bénéficier d'économies d'échelle, mais aussi d'insuffler une concurrence qui, en principe, contribue à améliorer les performances économiques en raison de deux types d'effets : les « effets prix » et les effets sur l'innovation (« effets non-prix »).

Une concurrence accrue, due à la suppression des entraves aux échanges de produits, tend d'abord à comprimer les marges de profit des entreprises en position dominante. [...] Mais un deuxième mécanisme est susceptible de jouer : celui de l'élimination de l'inefficacité interne. Les entreprises, soumises à la concurrence étrangère, exercent une pression plus forte sur leurs coûts. [...] Le troisième effet de la concurrence sur l'efficacité est un simple effet de réallocation : l'élimination des entreprises les moins productives au profit des entreprises les plus productives engendre un effet de structure ; l'efficacité de l'ensemble tend à s'accroître.

L'intensité de la concurrence [...] détermine aussi le dynamisme d'innovation des entreprises. [...] Les marchés trop concentrés risquent de ralentir ou d'étouffer le dynamisme des innovations : le monopole bénéficie d'une sécurité qui atténue son incitation à innover.

Source : J.P FAUGERE, *Economie européenne*, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002.

DOCUMENT 3

Au terme de cinq années de hausse, l'euro oscille entre 1,4 et 1,5 dollar. Le taux de change effectif ⁽¹⁾ de l'euro s'est apprécié de 30 % depuis juin 2001. [...] L'ampleur et la durée de cette appréciation consolident l'inquiétude à l'égard de ses conséquences sur les exportations et la croissance. [...] Il importe de souligner que la perte de compétitivité ne se résume pas à un renchérissement des prix à l'exportation des exportateurs français. Elle prend naissance dans un désavantage de coût relativement aux concurrents dont la monnaie se déprécie. Il est alors possible de comprendre pourquoi, bien qu'une minorité de nos exportations se destinent à des clients hors zone euro, l'ensemble des exportateurs, voire l'ensemble des entreprises, est affecté par la hausse de l'euro. C'est principalement ce désavantage de coût qui handicape sur le long terme les entreprises françaises et plus généralement les entreprises européennes. [...] Au final, la force de l'euro a des conséquences sur la profitabilité ⁽²⁾ des entreprises susceptibles de pénaliser à terme les investissements qui construisent la compétitivité hors prix de demain.

Source : S. GUILLOU, « Pourquoi les entreprises françaises souffrent-elles de la force de l'euro ? », *Lettre de l'OFCE*, n°295, février 2008.

- (1) taux de change effectif : somme pondérée des taux de change avec les différents partenaires commerciaux
(2) Différence entre la rentabilité financière et le taux d'intérêt réel. Ici prendre dans le sens de capacité à générer des profits

DOCUMENT 4

La stratégie de Lisbonne ⁽¹⁾ est fondée sur le raisonnement suivant : l'achèvement du marché unique par la régression des barrières nationales, par la promotion de la concurrence dans tous les domaines, particulièrement dans les services, et par la création d'un environnement plus favorable aux entreprises, devait permettre le développement de l'innovation et des secteurs fondés sur la connaissance. [...] L'absence de politiques macro-économiques dynamiques au sein de l'Europe est souvent considérée comme une explication importante de la faible croissance de cette partie du monde. Cela compromet la réussite des objectifs de Lisbonne. [...] La faible augmentation de la richesse créée limite les moyens collectifs et privés qui permettent de préparer l'avenir, notamment ceux qui sont consacrés aux efforts d'éducation et de recherche. [...] En outre, les moyens budgétaires de l'Union sont aujourd'hui insuffisants pour favoriser les projets communs, inciter les agents à se lancer dans la recherche et l'innovation, et structurer cette économie de la connaissance indispensable à la réussite européenne. [...] On peut donc penser que seules une augmentation du budget communautaire et la création d'un prélèvement européen autonome peuvent permettre de financer les objectifs de Lisbonne.

Source : J.Y. LETESSIER, J. SILVANO, R. SOIN, *L'Europe économique et son avenir*, Cursus, Armand Colin, 2008.

- (1) Le Conseil Européen de Lisbonne de mars 2000 s'était fixé pour objectif de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » à l'horizon 2010.